

Liste des pièces à fournir

Pour toute demande relative à une formation, les pièces à fournir sont les suivantes :

- Formulaire de demande dûment complété et signé (annexe 3)
- Copie de la pièce d'identité valide du demandeur
- Selon le cas :
 - Justificatif d'adresse du demandeur datant de 6 mois (Facture eau ou électricité, Bail, quittance de loyer...)
 - Livret de famille et justificatif de domicile des parents datant de moins de 6 mois
 - Attestation d'inscription à France Travail
 - RIB du demandeur
- Attestation de non sollicitation d'autres dispositifs d'aides (LADOM, NET-BOURSES, AFPR Région etc...)
- Attestation du représentant légal pour entrer en formation (si mineur)
- Attestation du tuteur pour entrer en formation (si majeur incapable)
- Relevé des droits du Compte Personnel de Formation (CPF)
- Plan de formation et devis - conformes à l'annexe 2
- Autorisation de subrogation à l'organisme de formation (annexe 4)

Pièces supplémentaires à fournir en cas de mobilisation des volets « mobilité nationale » et « mobilité internationale » :

- Avis d'imposition
- Attestation de non éligibilité aux dispositifs de droit commun de LADOM

Pour toute demande relative à une admission, les pièces à fournir sont les suivantes :

- Formulaire de demande dûment complété et signé (annexe 3)
- Copie de la pièce d'identité valide du demandeur
- Selon le cas :
 - Justificatif d'adresse du demandeur datant de 6 mois (Facture eau ou électricité, Bail, quittance de loyer...)
 - Livret de famille et justificatif de domicile des parents datant de moins de 6 mois
 - Attestation d'inscription à France Travail
 - RIB du demandeur
- Attestation de non sollicitation d'autres dispositifs d'aides (LADOM, NET-BOURSES, AFPR Région etc...)
- Justificatif d'inscription à une épreuve de sélection pour un établissement délivrant un titre RNCP et figurant dans la liste annexée
- Attestation de non prise en charge par LADOM
- Convocation pour les concours d'admission
- Avis d'imposition
- Attestation de non éligibilité aux dispositifs de droit commun de LADOM